

Appel à candidatures
Exposition photos dans le cadre du Bicentenaire de la photographie
Au sein du Palais Grasse Campus

En 2026, la photographie fête ses 200 ans. À cette occasion, le ministère de la Culture lance une grande célébration « Le Bicentenaire de la Photographie » qui met à l'honneur la création ancienne et contemporaine, les collections publiques nationales et territoriales, l'édition photographique, du 1^{er} septembre 2026 au 30 septembre 2027.

Dans ce cadre, Grasse Campus souhaite valoriser la création étudiante en organisant une exposition dédiée aux travaux photographiques réalisés par des étudiants passionnés.

Le thème retenu porte sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et ses 23 communes, avec pour ambition de mettre en lumière la richesse et la diversité locales : paysages, patrimoines culturels, éléments architecturaux et identités du territoire.

À cette occasion, un appel à candidatures est lancé, exclusivement ouvert aux étudiants de Grasse Campus afin de leur offrir l'opportunité d'exposer leurs œuvres au sein du Palais Grasse Campus.

L'exposition sera inaugurée par un vernissage qui aura lieu mercredi 16 décembre 2026 à 17h30.

1. Objet de l'appel à candidatures

Le présent appel à candidatures vise à sélectionner des œuvres photographiques réalisées par des étudiants, sur le thème « le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et ses 23 communes », qui seront exposées au sein du Palais Grasse Campus dans le cadre d'une exposition collective liée au bicentenaire de la photographie à partir du mercredi 16 décembre 2026.

2. Conditions de participation

Cet appel est ouvert aux étudiants de Grasse Campus pratiquant la photographie à titre amateur ou professionnel.

Chaque candidat peut proposer :

- 1 à 4 photographies maximum ;
- En couleur ou en noir et blanc ;
- Format : JPEG ou PNG, résolution suffisante pour impression (minimum conseillé 300 dpi) ;
- Les montages ou images générées par IA sont interdits ;

- Nom du fichier : Nom_Prenom_TitrePhoto.jpg ;
- Accompagnées d'un titre, d'une courte description et des informations de l'auteur.

3. Critères de sélection

Les projets seront évalués selon :

- Le respect du thème ;
- La qualité artistique et technique ;
- L'originalité de la démarche ;
- La pertinence par rapport au thème du bicentenaire de la photographie.

4. Engagements des candidats

En soumettant leur candidature, les participants déclarent et garantissent que :

- Ils sont les auteurs exclusifs des œuvres proposées ;
- Les photographies soumises sont originales et ne portent pas atteinte aux droits de tiers ;
- Les œuvres ne constituent ni une copie ni une reproduction non autorisée (plagiat ou vol d'image) ;
- Ils disposent de toutes les autorisations nécessaires, notamment en cas de présence de personnes reconnaissables (droit à l'image).

Toute fausse déclaration pourra entraîner l'exclusion du candidat, sans préjudice de toute action éventuelle.

5. Droits d'utilisation

Les candidats autorisent Grasse Campus, à titre gratuit et non exclusif, à :

- Exposer leurs œuvres dans le cadre de l'événement ;
- Utiliser les images à des fins de communication (affiches, réseaux sociaux, site internet, presse).

Cette autorisation est limitée :

- À la promotion et la valorisation de l'exposition ;
- À des usages non commerciaux.

Les auteurs conservent l'intégralité de leurs droits d'auteur.

6. Responsabilité

Grasse Campus ne pourra être tenu responsable :

- En cas de perte, vol ou détérioration des œuvres exposées ;
- En cas de litige relatif à la propriété intellectuelle des œuvres exposées ;
- En cas de réclamation de tiers liée à une violation des droits d'auteur, du droit à l'image ou de tout autre droit.

Les participants assument l'entière responsabilité juridique des œuvres qu'ils proposent.

7. Modalités techniques et logistiques

Afin d'assurer l'harmonisation de l'exposition, Grasse Campus prendra en charge l'impression des œuvres sélectionnées. Les candidats retenus devront fournir des fichiers numériques en haute définition.

Grasse Campus se réserve le droit d'ajuster les fichiers (recadrage léger, adaptation du format), dans le respect de l'intégrité des œuvres, afin de garantir la cohérence visuelle de l'exposition.

8. Calendrier

- Date limite de candidature : Vendredi 30 octobre 2026 à 17h
- Délibération du jury : Lundi 16 novembre 2026
- Dates de l'exposition : A partir du mercredi 16 décembre 2026
- Vernissage : Mercredi 16 décembre 2026 à 17h30

9. Candidatures

Le dossier de candidature est à envoyer à Madame Angélique Gonon par courriel à l'adresse : agonon@paysdegrasse.fr

Devra être joint au courriel :

1. Le dossier de candidature complété et signé ;
2. La ou les photographie(s) en format numérique haute définition ;
3. Une copie de la carte étudiante Grasse Campus.

10. Acceptation du règlement

La participation à cet appel à candidature implique l'acceptation pleine et entière du présent document.

Grasse Campus
18 rue de l'ancien Palais de Justice
06130 Grasse
04.97.01.12.88